

PAS UNE ATTAQUE CONTRE LES AVANTAGES ACQUIS,
 PAS UNE ATTEINTE AUX STATUTS PROFESSIONNELS
 NE DOIVENT RESTER SANS UNE RIPOSTE IMMEDIATE DE TOUS
 LES POSTIERS !

POUR LA TITULARISATION DES AUXILIAIRES !
 POUR DES SALAIRES DECENTS POUR TOUS !
 POUR DES EFFECTIFS SUFFISANTS !

SEULE LA GREVE GENERALE DES POSTIERS FERA RECULER
 DE FACON DECISIVE LE POUVOIR !



LES COMITES ELUS

Ceci est extrait d'une brochure de Léon Mauvais de 1953...

«La levée des boucliers contre les comités élus souligne toute l'importance de ceux-ci. Il faut réaliser une véritable lutte pour réaliser l'unité d'action. Il convient de la poursuivre systématiquement pour préserver et consolider les résultats déjà acquis. Les manoeuvres ne manquent pas et ne manqueront pas....

En raison du développement des courants d'unité d'action et des réalisations concrètes de celles-ci -base des succès remportés ces dernières semaines par la classe ouvrière- nous assistons à une véritable levée de boucliers contre les comités élus, contre l'organisation de l'unité, de fait contre l'action elle-même. Car il n'y a pas de véritable front unique d'action solide, durable sans des comités de préparation des luttes, des comités d'unité d'action et au cours des mouvements, sans comités de grève très larges, élus par les travailleurs et comptables de leurs actes devant ceux-ci.

Même ceux qui se déclarent pour l'unité d'action dans la CFTC et FO ou dans le syndicat national autonome des instituteurs ... s'élèvent contre les comités d'unité élus et voudraient limiter l'organisation de l'unité -à laquelle ils tournent le dos en fait- à la seule constitution de comités intersyndicaux, de cartels, de comités de coordination, de comités composés des seuls représentants d'organisations diverses. Gilles Martinet abonde dans ce sens dans l'Observateur.

Nos militants utiliseront toutes les possibilités pour réaliser l'unité d'action commune y compris celles résultant d'actions provisoires et mêmes incertaines. Mais ce ne serait pas favoriser le développement de l'Unité et en définitive bien défendre les travailleurs de ne pas dire la vérité à ceux-ci.

Tout accord au sommet qui ne s'appuie pas sur l'organisation de l'unité à la base ou qui ne résulte pas de celle-ci est forcément fragile, aléatoire. Il permet toutes les manoeuvres, les défections, les trahisons. La dernière expérience faite par les cheminots le 27 mai dernier en atteste, hélas, une fois de plus.

Nous avons le devoir de répéter, d'expliquer sans cesse que l'activité des organisations -notamment des sections syndicales d'entreprises et des syndiqués de la CGT est déterminante pour la réalisation l'organisation de la direction indépendante des luttes des travailleurs exige à la fois une grande activité, une grande clairvoyance pour que le rôle de syndicat de la CGT, dans l'impulsion, la direction des luttes soit reconnu - je dis même sollicité parce que bienfaisant par les travailleurs intéressés »

(Le Peuple 1953 n.441)